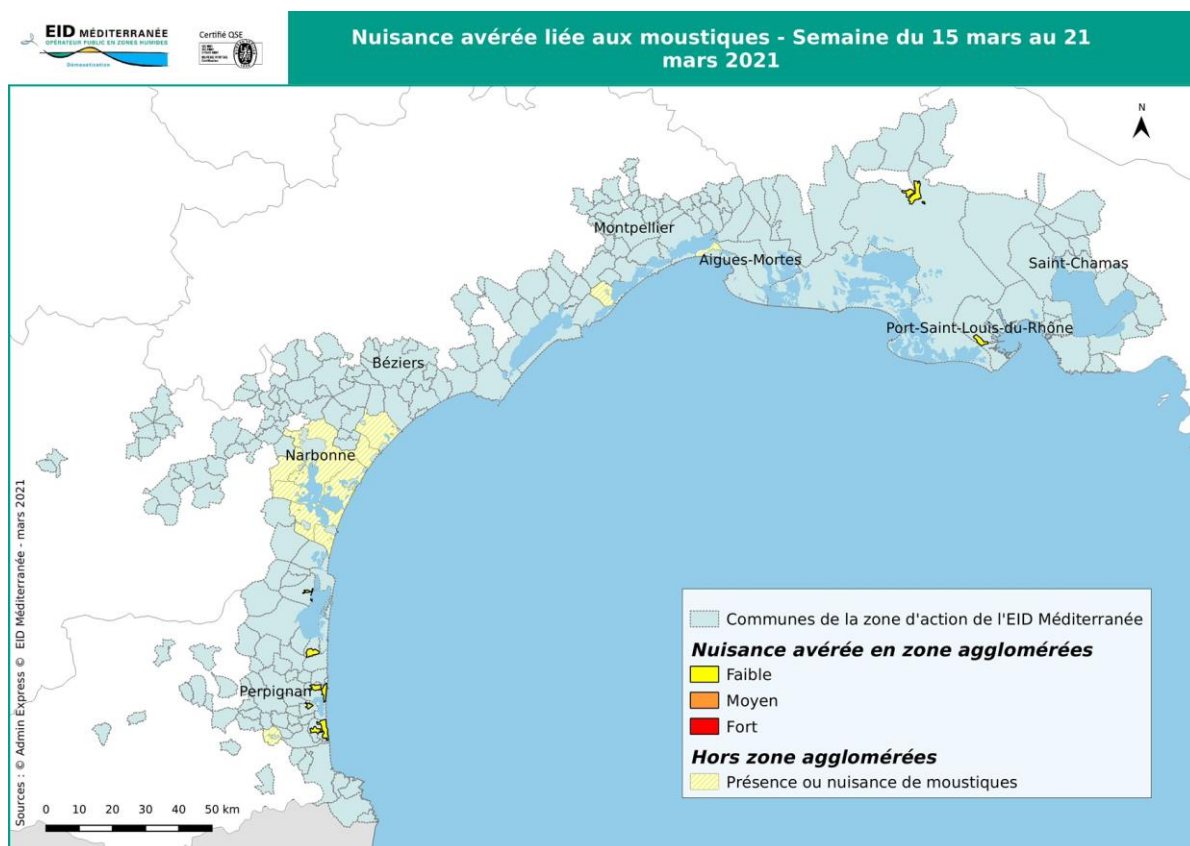


BULLETIN OPÉRATIONNEL

Bulletin « Moustiques »

du 15 au 21 mars 2021



Au cours de la semaine du 15 mars 2021 :

Les quelques émergences de moustiques adultes issus des zones humides, qui se sont opérées après les derniers traitements larvicides, ne se sont pas traduites par des nuisances résiduelles. En effet, le niveau de leurs populations a été grandement réduit par les traitements mis en œuvre contre les larves ces dernières semaines, le vent, plutôt fort certains jours à certains endroits, a contribué à annihiler les vellétés potentielles des femelles.

Au cours de la semaine du 15 mars, une superficie cumulée de 58 hectares a été traitée, dont 53 % par hélicoptère.

À compter du 22 mars 2021 :

Si le temps est conforme aux prévisions dans les jours à venir, les moustiques résiduels, comme indiqué *in supra*, pourraient davantage se faire sentir en journée, aux endroits les plus exposés. Néanmoins, sur la base des évaluations conduites par les services de l'EID Méditerranée, la gêne ne devrait pas être forte

Les vents de mer, prévus de faible intensité, ne devraient pas générer d'importantes mises en eau, étant donné que les forts vents de terre ont fait baisser les niveaux d'eau et provoqué l'assèchement de zones humides.

Situation par département :

- **Bouches-du-Rhône** : À l'embouchure du Grand-Rhône, 31 hectares ont été traités en hélicoptère et 3 hectares au sol sur le domaine de Roustan et des Emphores, suite à des mises en eau par irrigations. Quelques éclosions d'*Aedes* des marais, toujours imputables à des irrigations sur le domaine de La Palunette. Pour l'ensemble des territoires contrôlés dans ce département, le risque de nuisance liée aux moustiques est quasiment nul dans les jours à venir.

- **Gard** : Nuisance nulle et vent soutenu. Quelques moustiques présents ici et là en dehors des zones agglomérées, à l'heure où le vent tombe. Quelques traitements manuels de détail sur 1 hectare. Sècheresse constatée sur l'ensemble de la zone contrôlée. Pas de risque significatif pour la suite de la semaine.

- **Hérault** : Peu de changement, quelques moustiques résiduels ici et là. Pour l'heure, aucune nuisance notable ni risque ne sont à signaler pour les prochains jours. Quelques traitements terrestres de détail sur 13 hectares. Les niveaux continuent de baisser et l'assèchement se poursuit.

- **Aude** : Le niveau des populations de moustiques adultes issus des zones humides a été ramené par les traitements à un seuil moyen à bas, selon les territoires. Corrélié aux vents de terre parfois très forts, le ressenti a été quasiment nul sur le littoral. Une dizaine d'hectares ont été traités au sol. Quelques mises en eau artificielles ont été observées. Dans les jours à venir, le vent baissant, selon les prévisions météorologiques, des piqûres pourraient se faire sentir hors des zones agglomérées (vignes, garrigue, jardins...) voire dans les quartiers périphériques.

- **Pyrénées-Orientales** : Après une période de forte Tramontane qui se poursuit encore, au moins en ce début de semaine, le ressenti de nuisance liée aux moustiques « ruraux » est demeuré quasiment nul. Le risque de nuisance imputable aux *Aedes detritus* sur le pourtour des zones humides littorales devrait rester assez faible.

Risque de nuisance liée aux moustiques - Semaine du 22 mars au 28 mars 2021

